

## COMPTE RENDU

### Participation à la Réunion mondiale sur l'éducation 2018

L'éducation dans un monde interconnecté : Assurer un développement inclusif et équitable

*Bruxelles du 3 au 5 décembre 2018*

#### 1. CONTEXTE

La CONFEMEN a été invitée par l'UNESCO à participer à la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 en tant que membre du Groupe régional de coordination sur l'ODD4-Education 2030 pour l'Afrique de l'Ouest et du centre (GRC4-AOC). Elle était également invitée à participer au panel de discussion sur l'éducation préscolaire.

La CONFEMEN y était représentée par deux conseillers du pôle Politiques éducatives : Monsieur Ludovic LEVASSEUR qui est intervenu lors du panel de discussion et Madame Anne-Marie LACASSE.

La réunion qui s'est tenue à Bruxelles du 3 au 5 décembre 2018, s'inscrit dans le calendrier des réunions du Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable<sup>1</sup>. L'objectif était de faire l'examen des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD4 à l'échelle mondiale et de partager les conclusions avec les mécanismes mondiaux en charge du suivi des ODD.

#### 2. DÉROULEMENT

La réunion s'est déroulée en deux parties : une réunion technique de haut niveau comprenant un forum de plusieurs sessions parallèles (jour 1 et première partie du jour 2) et une réunion des Ministres, Vice-ministres et/ou chefs de délégation (deuxième partie du jour 2 et le jour 3)<sup>2</sup>.

##### *Réunion technique*

A la suite des mots de bienvenue et des premières allocutions, la Directrice de l'Institut de statistiques de l'UNESCO et le Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation ont présenté les progrès dans la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4 à partir des données ISU les plus récentes et du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019. Des défis importants pour le suivi et l'atteinte des ODD ont été soulignés :

- Sur le plan des indicateurs de suivi, une quinzaine d'entre eux ne peuvent être calculés vu l'absence de méthodologies à l'échelle internationale ;
- Dans plusieurs pays, certaines données ne sont pas collectées rendant impossible le calcul des indicateurs de suivi de l'ODD ;
- Dans plusieurs pays, un financement supplémentaire est nécessaire pour la mise en œuvre du cadre de suivi de l'ODD4 ;

---

<sup>1</sup> Principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF) occupe un rôle central à l'échelle mondiale dans le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD). En 2019, l'examen du HLPF sera consacré au thème « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité ». Pour ce faire, un examen détaillé de l'ODD 4 en lien avec les ODD 8,10, 13,16 et 17 du Programme de développement durable des Nations Unies sera effectué.

<sup>2</sup> Le programme de la réunion ainsi que plusieurs présentations, les principales allocutions, des vidéos, des photos et de la documentation complémentaire sont disponibles sur le site Web de la réunion à l'adresse suivante : <https://fr.unesco.org/themes/education/globaleducationmeeting2018>

Un examen régional des progrès de la réalisation des cibles et des engagements a également été présenté lors de cette première journée. Cinq représentants d'organisations régionales ont pris la parole lors de cette session : l'Union Africaine (UA), le Bureau Arabe de l'éducation pour les États du Golfe, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, l'Organisation des États ibéro-américains et la Communauté des Caraïbes ainsi que l'Organisation des ministres de l'éducation d'Asie du Sud-Est (SEAMEO)<sup>3</sup>.

Ensuite, douze Forums thématiques organisés par différentes parties prenantes de l'éducation et codirigés par des membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030 ont été organisés. Ils portaient notamment sur l'éducation de la petite enfance et l'éducation préscolaire, les enseignants, le financement, l'éducation des réfugiés et des migrants, l'éducation des filles, l'éducation supérieur ou l'apprentissage tout au long de la vie entre autres.

La CONFEMEN a eu l'occasion dans le cadre du Forum sur l'éducation préprimaire universelle de participer au panel de discussion. Elle a ainsi présenté les conclusions issues du DRO de la 58e ministérielle consacré à l'Éducation et la protection de la petite enfance, la mission de l'organisation, ses États et gouvernements membres ainsi que les activités menées en partenariat avec ces derniers. L'intervention de la CONFEMEN est reproduite en annexe du compte rendu.

Le panel auquel a participé la CONFEMEN était composé de cinq panélistes et il était organisé et modéré par UNICEF/New-York assisté de l'OCDE. En plus de la CONFEMEN qui intervenait dans la partie sur les partenariats, les panélistes étaient : Madame Pauline Rose, Professeur à l'Université Cambridge ainsi que les ministres d'Éducation de la Colombie, de la Mongolie et de l'Estonie.

Les différents panélistes devaient intervenir sur l'équité, la qualité et le financement de l'éducation préscolaire ainsi que sur le partenariat. Des différentes présentations, les points suivants sont ressortis :

- **Équité** : Les enfants les plus pauvres n'ont souvent pas accès à des services d'EPPE alors que ce sont ceux qui en ont le plus besoin.
- **Financement** : L'Éthiopie et la Mongolie sont des exemples de pays ayant fait des progrès remarquables en termes d'accès à une éducation préscolaire de qualité. La Mongolie alloue 26% de son budget pour l'éducation préscolaire tandis que l'Éthiopie a vu son taux de scolarisation au préscolaire pratiquement doublé entre 2010 et 2015.
- **Financement** : Le nombre d'enfants ayant accès à l'enseignement préscolaire a également doublé en Colombie durant les cinq dernières années grâce à la mise en œuvre de programmes communautaires dans les régions rurales. Le Ministre a présenté l'Institut Colombien pour le bien-être des familles (ICBF)<sup>4</sup>, notamment responsable de la mise en œuvre de programmes pour les enfants de 0 à 6 ans provenant de familles en situation de vulnérabilité.
- **Qualité** : L'Estonie a pour sa part mis l'accent sur l'importance des salaires et de la formation des enseignants de ce niveau d'enseignement ainsi que de l'importance de l'engagement des parents.

---

<sup>3</sup> Les déclarations présentant les engagements régionaux sont publiées sur le site Web de la réunion à l'adresse suivante : <https://fr.unesco.org/themes/education/globaleducationmeeting2018>. Voir plus spécifiquement : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000263829\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000263829_fre) (Afrique) ; [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266135\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266135_fre) (Asie et Pacifique); [https://fr.unesco.org/sites/default/files/declaration\\_finale\\_strasbourg\\_oct\\_2018.pdf](https://fr.unesco.org/sites/default/files/declaration_finale_strasbourg_oct_2018.pdf) (Europe et Amérique du Nord)

<sup>4</sup> <https://www.icbf.gov.co/>

Les messages politiques clés concernant l'éducation préscolaire sont :

Afin qu'une éducation préscolaire universelle de qualité devienne une réalité pour tous les enfants :

- Il est urgent de prioriser les politiques et d'accroître de façon significative le financement apporté par les gouvernements, les partenaires et les donateurs à ce sous-secteur, dans le but de porter le niveau de financement à au moins 10 % des budgets consacrés à l'éducation.
- Les gouvernements doivent adopter une approche universaliste progressiste à l'expansion des services, la priorité étant accordée à l'accès des enfants les plus marginalisés.
- Des investissements stratégiques doivent être réalisés dans l'amélioration de la qualité, y compris par des processus d'assurance-qualité, l'accroissement du capital-humain et par de robustes possibilités de développement professionnel continu.

La CONFEMEN a également assisté au forum sur les enseignants et à celui sur le financement. Les messages politiques clés pour ces deux forums sont :

Concernant les enseignants :

- Des mesures concrètes doivent être prises pour améliorer l'attractivité et le statut de la profession enseignante afin que tous les enfants/étudiants puissent apprendre auprès d'enseignants hautement formés, dotés de qualifications professionnelles, soutenus, expérimentés et motivés.
- Les gouvernements doivent établir/renforcer les mécanismes de dialogue social et engager un dialogue continu avec les organisations d'enseignants afin d'assurer des conditions de travail décentes et des parcours professionnels aux enseignants et au personnel de soutien de l'éducation.
- Les gouvernements et les partenaires doivent faire en sorte d'appliquer pleinement la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant (1966) et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997).

Concernant le financement :

- Mobiliser les ressources et accroître les dépenses nationales pour l'éducation – les chefs d'État et les ministres des finances des pays doivent montrer la voie.
- Mobiliser des volumes accrus d'assistance étrangère pour l'éducation – les donateurs doivent honorer leur engagement de cible de 0,7% en faveur de l'aide et allouer au minimum 10 % de leur coopération au développement à l'éducation.
- Allouer et utiliser efficacement les ressources (nationales et extérieures) pour l'éducation, en ciblant les populations les plus désavantagées.

Pour plus d'information sur les Forum de la réunion, voir le Programme à l'adresse suivante<sup>5</sup> :

[https://en.unesco.org/sites/default/files/eng-gem2018\\_brochure\\_final\\_version-print.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/eng-gem2018_brochure_final_version-print.pdf)

---

<sup>5</sup> Le programme en français peut être fourni par le PPE sur demande.

## *Réunion des ministres*

Lors des jours 2 et 3 se sont tenus des panels thématiques ainsi que des tables rondes ministérielles. Les panels ont porté sur : l'inclusion et l'égalité des sexes, les déplacements forcés/migration et éducation, les enseignants, les qualifications pour la vie et le travail. Les ministres sont quant à eux intervenus sur les défis et les réponses politiques et ont présenté des expériences nationales mise en œuvre pour atteindre l'ODD4.

Un examen des progrès accomplis ainsi que des perspectives ont été présentés lors de la dernière journée par Mme Silvia Montoya, Directrice de l'Institut de statistique de l'UNESCO et M. Manos Antoninis, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Les constats suivants sont ressortis de ces deux présentations<sup>6</sup> :

- Certains des indicateurs mondiaux existants relatifs aux enseignants, au développement durable et à la citoyenneté mondiale, nécessitent d'être développés davantage. Une sélection de nouveaux indicateurs devrait également être soumise lors de l'examen des indicateurs ODD qui aura lieu en 2020.
- Des progrès ont été accomplis dans la collecte des informations sur les critères de référence nationaux et régionaux, mais le défi qui subsiste est d'obtenir que tous les pays s'engagent à développer leurs critères de référence.
- Outre les indicateurs quantitatifs mondiaux, les pays demandent également à ce que les présentations générales qualitatives leur offrent davantage d'orientations pour dégager des politiques leur permettant d'accélérer leurs progrès dans la réalisation des cibles de l'ODD 4.
- Il existe clairement une lacune dans les activités de collecte de données nécessaires à l'établissement de rapports sur tous les indicateurs mondiaux.
- Le Groupe de coopération technique, principale instance de suivi de l'ODD 4, a besoin d'un soutien accru pour s'acquitter de son rôle de coordination – ainsi que du rôle d'échange – avec une plus grande efficacité.

La réunion s'est terminée par l'adoption d'une déclaration par les participants. La Déclaration de Bruxelles présente d'abord les messages clés formulés à la suite des échanges, approuvés par les différents gouvernements, qui seront présentés au Forum politique de haut niveau de 2019 et à l'assemblée générale des Nations Unies. Elle réitère ensuite certains points essentiels pour l'atteinte de l'ODD4 notamment :

- Tous les enfants et les jeunes doivent avoir accès à l'éducation, au développement et à la protection de la petite enfance de qualité, en bénéficiant d'au moins une année d'éducation préscolaire et 12 années d'un enseignement primaire et secondaire gratuit et financé par la dépense publique, dont au moins neuf années obligatoires ;
- Accorder une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, aux personnes en situation de handicap, aux populations autochtones, aux personnes vivant dans des zones rurales éloignées, aux minorités ethniques, aux pauvres, aux femmes et aux filles, aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées, que ce soit en raison de conflits ou de catastrophes naturelles ;

---

<sup>6</sup> Le résumé complet de l'examen est présenté dans le programme à la page 13.

- Apporter un soutien et des ressources accrues pour un développement professionnel initial et continu pertinent, des politiques efficaces et efficientes, des processus de recrutement et de déploiements appropriés, des conditions de travail décentes et des possibilités de partager des pratiques prometteuses, l'autonomie professionnelle et des plans de carrière pour les enseignants ;
- Valoriser les enseignants, rehausser leur statut et améliorer leurs conditions de travail afin de les impliquer, ainsi que leurs organisations et institutions, dans le développement, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives ;
- Renforcer la mobilisation des ressources nationales par des réformes fiscales, des mesures de lutte contre la corruption et le suivi des flux financiers illicites ainsi qu'il en a été convenu à la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement pour le développement de 2015 ;
- Renforcer le suivi de l'inclusion, de l'équité et de la qualité incluant l'optimisation des systèmes de gouvernance de l'éducation et l'utilisation des indicateurs existants et l'assurance de données désagrégées plus nombreuses afin de mieux suivre les inégalités fondées sur le genre, l'ethnicité, la langue, le revenu, la situation de handicap, le statut migratoire et la situation géographique ;

La Déclaration finale est disponible en ligne et peut être consultée à l'adresse suivante : [https://en.unesco.org/sites/default/files/2018-12-07\\_brussels\\_declaration\\_fr.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/2018-12-07_brussels_declaration_fr.pdf)

Fait à Dakar en décembre 2018

Le Pôle politiques éducatives

## **ANNEXE 1 : Intervention de la CONFEMEN à la Réunion mondiale de l'éducation 2018**

### **Partie 1**

1. La Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) est une institution de la Francophonie qui compte 44 États et gouvernements membres provenant des cinq continents. Les pays membres ont des seuils de revenu très différents, ainsi nous avons 8 pays appartenant au groupe revenu supérieur, 20 pays à revenu intermédiaire et 16 pays à revenu faible – tous unis par leur engagement envers les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, dont l'ODD 4 et sa cible 4.2 qui porte spécifiquement sur l'éducation de la petite enfance.

2. La CONFEMEN s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux qui sont des représentants des Ministères de l'éducation des pays et gouvernements membres. Ils ont un rôle de relai et d'interface entre la CONFEMEN et les ministères. La CONFEMEN travaille également en partenariat avec d'autres organisations internationales. Elle est notamment membre du Groupe Régional de Coordination de l'ODD4 pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et fait partie du sous-groupe de travail sur la petite enfance. Le sous-groupe de travail comprend également l'ONG internationale Save the Children, l'UNESCO ainsi que le Partenariat Mondial pour l'Education.

### **Partie 2**

1. L'une des formes de partenariat entre les États et gouvernements membres de la CONFEMEN est le partage d'informations, notamment dans le cadre des conférences ministérielles qui ont lieu tous les deux ans et qui aboutissent à un Document de Réflexion et d'Orientation qui est alimenté par des résultats de recherches scientifiques, des documents d'orientations politiques, des études de cas, ainsi que des expériences nationales. Le thème abordé lors de la dernière conférence ministérielle qui s'est tenue en mai 2018 à Bathurst au Canada est : Favoriser le développement de la petite enfance et garantir l'accès à une éducation préscolaire équitable et de qualité : un socle pour la réussite des apprentissages.

2. Le DRO 2018 présente notamment les défis à relever, les priorités à considérer et les facteurs déterminants pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'EPPE inclusives et de qualité. Dix recommandations issues de ce DRO ont été présentées aux ministres et représentants lors de la ministérielle à Bathurst. Elles ont toutes été adoptées et couvrent divers sujets, à savoir le financement, la gouvernance, le curriculum, la formation et les métiers de petite enfance.

3. Quelques recommandations clés soulignent l'importance des partenariats. Par exemple :

En matière de financement :

- Compter surtout sur les ressources propres de chaque pays, en relevant la part des dépenses publiques allouées au préscolaire.
- Mobiliser davantage les collectivités locales et le secteur privé national (plus que les parents) pour : réduire les coûts supportés par les familles pour confier leurs enfants à des structures éducatives et proposer un repas aux enfants présents dans la structure d'EPPE.
- Impliquer davantage les parents d'élèves et les organisations de la société civile dans la gestion des structures d'EPPE, pour plus d'efficacité dans la mobilisation des ressources, plus de transparence et plus de ressources financières.

En matière de gouvernance :

- Créer un comité national interministériel regroupant tous les acteurs de la petite enfance (éducation, santé, protection, hygiène, assainissement).
4. La CONFEMEN s'intéresse à la mise en œuvre des recommandations et a démarré un processus de suivi de l'implémentation des recommandations des ministérielles cinq années après leur adoption afin de :
- Faire la démonstration auprès des partenaires et de la communauté éducative, des effets concrets et des impacts des réunions de réflexion et d'orientation des instances de la CONFEMEN.
  - Favoriser la mutualisation des expériences dans la gouvernance des systèmes éducatifs et la mise en réseau des pays francophones.
5. Objectifs spécifiques de ce suivi auprès des Etats et gouvernements :
- Faire un Etat des lieux sur la prise en compte des orientations des ministérielles ;
  - Identifier les obstacles à la prise en compte de ces orientations ;
  - Identifier des similitudes/différences entre pays ;
  - Obtenir des suggestions d'améliorations et tirer des leçons.
6. Ainsi, nous examinerons en 2019 l'impact des recommandations de la Ministérielle de 2014 et nous nous attacherons à l'impact des recommandations du DRO 2018 Education préscolaire sur les politiques nationales en 2023.